

Mesdames et Messieurs les professeurs de
mathématiques – physique-chimie

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Besançon, le 3 septembre 2019

Objet : Lettre de rentrée 2019

En ce début d'année scolaire, je souhaite la bienvenue aux professeurs qui prennent leurs fonctions dans l'académie¹ pour y enseigner les mathématiques – physique-chimie.

La lettre de rentrée des inspecteurs du second degré de l'académie est présentée en pièce jointe. Elle précise ce qui guidera leurs travaux pendant toute l'année scolaire 2019-2020, en lien étroit avec le projet académique 2015-2019². Ce dernier oriente notre action commune sur le territoire franc-comtois, dans le cadre d'une École inclusive³ qui doit assurer une scolarisation de qualité à chaque élève, par la prise en compte de ses singularités et de ses besoins éducatifs particuliers.

Cette rentrée voit la mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle⁴, après les journées d'information et de formations transversale et disciplinaire qui ont eu lieu pendant l'année scolaire 2018-2019. Grâce aux professionnalismes et engagements qui sont les vôtres, cette mise en œuvre se fera dans les meilleures conditions possible, en classe de troisième prépa-métiers, en première année préparatoire au certificat d'aptitude professionnelle et en seconde professionnelle. Les nouveaux programmes et la co-intervention, qui s'appliquent exclusivement dans ces deux dernières classes, dès ce mois de septembre 2019, ont fait partie des thématiques abordées pendant lesdites journées, comme les tests de positionnement⁵ d'entrée au lycée professionnel, la consolidation des acquis, l'accompagnement personnalisé, l'accompagnement au choix d'orientation, la mixité des parcours et la mixité des publics. Des documents transversaux et disciplinaires ont été élaborés pour l'occasion et mis à votre disposition sur le « cloud académique », où une mutualisation entre établissements est rendue possible. Cette organisation perdurera.

Les préambules communs aux nouveaux programmes et les contenus de ces derniers guideront nos actions respectives pour les classes concernées, notamment pour ce qui relève des cinq compétences communes aux mathématiques et à la physique-chimie.

L'accompagnement des équipes disciplinaires se prolongera comme il se doit, en accordant à chaque acteur l'attention qui lui est due, pour permettre à tout élève de construire et de suivre le parcours de réussite vers lequel le portent ses compétences et ses goûts.

La mise en œuvre du protocole Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR)⁶ se poursuivra, avec les rendez-vous de carrière et l'accompagnement qui vous concernent. Certains des réunions d'équipe disciplinaire, des visites d'accompagnement et des entretiens personnalisés que je continuerai à organiser, pourront répondre aux demandes qui me seront soumises par vos soins ou par ceux des chefs d'établissement. Quels qu'ils soient, les différents temps de travail que je conduirai pour et avec vous me permettront de faire le point sur vos pratiques professionnelles respectives et l'enseignement des mathématiques – physique-chimie dans l'académie.

Nombreux sont celles et ceux d'entre vous qui s'impliquent en tant que coordonnateurs de disciplines, dans des missions académiques, dans le tutorat de collègues, dans les formations initiale et continue, dans des groupes de travail, dans l'élaboration de sujets d'examen... Trois professeurs seront chargés de mission pendant cette année scolaire et participeront à l'accompagnement des professeurs non titulaires : Cassandre LE MAUFF, Céline PONCET et Alexis RUIZ, respectivement en poste aux lycées « Pré Saint-Sauveur » de Saint-Claude, « Jules Haag » de Besançon et « Denis Diderot » de Bavilliers.

Je n'oublie pas ici les professeurs dont l'engagement est moins formel mais tout aussi important pour le rayonnement de nos disciplines et de la voie professionnelle.

Que toutes et tous soient sincèrement remerciés pour leur implication au bénéfice du plus grand nombre d'acteurs, qu'ils soient élèves ou professionnels de l'éducation.

Rectorat

Inspection de l'éducation nationale
Second degré

Dossier suivi par

Fabrice PEYROT
IEN mathématiques – physique-chimie

Mél.
fabrice.peyrot@ac-besancon.fr

Mél. secrétariat
ce.i.en.eteg@ac-besancon.fr

Téléphone
03 81 65 74 51

10 rue de la Convention
25030 Besançon
cedex



2/2

Les informations et documents qui sont présentés sur le site disciplinaire académique complètent le contenu de cette lettre. Leur consultation pourra accompagner vos réflexions personnelles. Il en est de même de l'utilisation de l'espace « PLP_mathématiques-physique-chimie » du « cloud académique » qui vous permet de mutualiser des ressources depuis l'année scolaire 2017-2018. Ainsi pourront être facilitées les interrogations individuelle et collective de vos pratiques professionnelles.

Dans le cadre de vos développements professionnels respectifs, vous avez la possibilité de participer à des actions de formation. Celles qui concernent le plan académique de formation (PAF), les visites proposées par la Fondation « CGénial » et les stages organisés par le Centre d'études et de formation en partenariat avec les entreprises et les professions sont présentées sur le site disciplinaire académique⁷. Je vous invite à procéder à vos inscriptions au PAF au plus tard le 15 septembre prochain, notamment pour les actions qui permettent de renforcer la transmission des valeurs de la République à l'École. Des modules de formation à public désigné sont prévus, dont les stages d'établissements de quatre jours non consécutifs, par regroupement géographique, pour répondre aux besoins en formation identifiés dans les regroupements géographiques et les réseaux d'éducation⁸.

L'année scolaire 2019-2020 a été désignée Année des mathématiques. Différents événements scientifiques et culturels se dérouleront au niveau national jusqu'en juillet 2020. Deux exemples en sont la Fête de la science⁹, qui est prévue du 5 au 13 octobre 2019, et la Semaine des mathématiques¹⁰, qui aura lieu entre les 9 et 15 mars 2020. De plus, l'Année de la chimie, de l'école à l'université¹¹ se déroule jusqu'au 31 décembre 2019 et voit l'organisation de la deuxième édition du Prix Pierre Potier des lycéens. En Franche-Comté, la sixième édition du concours disciplinaire académique¹² se tiendra pendant la Semaine précitée. À toutes fins utiles, je vous rappelle que le dispositif ministériel « Sciences à l'École » propose notamment des plans d'équipement et le concours « CGénial ». La participation des élèves de la voie professionnelle à ces événements et dispositif, présentés sur le site disciplinaire académique¹³, contribue pleinement à la formation bienveillante et exigeante que vous mettez en œuvre pour ces élèves.

Le site disciplinaire académique peut être enrichi par des documents dont vous êtes les auteurs et que vous avez la possibilité de m'adresser. Ces documents peuvent être des ressources pour la classe ou des présentations des actions que vous conduisez dans les établissements pour promouvoir nos disciplines et valoriser la voie professionnelle.

Cette lettre n'a pas vocation à être exhaustive. En revanche, elle ne peut se terminer sans que je vous adresse, à toutes et tous, mes traditionnels, et non moins sincères, remerciements de début d'année scolaire. Remerciements à chacune et chacun pour son engagement au service de la réussite des élèves qui lui sont confiés et la part qui est prise par ses soins pour la mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle. Remerciements également à chacune et chacun pour son active participation aux différents travaux d'examen de la session 2019. Comme pour les précédentes sessions, chaque établissement aura prochainement accès à des résultats d'examen qui le concernent.

Restant à votre écoute pour vous accompagner dans votre mission éducative, je vous prie de recevoir mes plus sincères salutations et vous souhaite, ainsi qu'aux élèves qui vous sont confiés, une excellente année scolaire 2019-2020.

L'inspecteur de l'éducation nationale

Fabrice PEYROT

PJ : lettre de rentrée des inspecteurs du second degré de l'académie de Besançon

¹ Lien (site académique) : <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article225#225>

² Lien (site académique) : <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article6131>

³ Lien (site ministériel) : <https://eduscol.education.fr/pid38943/ecole-inclusive.html>

⁴ Lien (site disciplinaire académique) : <http://maths-physique-chimie-lp.ac-besancon.fr/ressources/transformation-du-lycee-professionnel/>

⁵ Lien (site ministériel) : <https://eduscol.education.fr/cid142313/tests-de-positionnement-de-seconde-2019-2020.html>

⁶ Lien (site ministériel) : <http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>

⁷ Lien (site disciplinaire académique) : <http://maths-physique-chimie-lp.ac-besancon.fr/formation/>

⁸ Lien (site académique) : <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article1117>

⁹ Lien (site ministériel) : <https://www.education.gouv.fr/cid57216/fete-de-la-science.html&xtmc=biodiversiteacute&xtnp=1&xtcr=1>

¹⁰ Lien (site ministériel) : <https://eduscol.education.fr/math/actualites/actualites/article/un-evenement-semaine-des-mathematiques-2020.html>

¹¹ Lien (site ministériel) : <https://www.education.gouv.fr/cid134622/annee-de-la-chimie-de-l-ecole-a-l-universite-2018-2019.html>

¹² Lien (site disciplinaire académique) : <http://maths-physique-chimie-lp.ac-besancon.fr/culture-scientifique/concours-academique/>

¹³ Lien (site disciplinaire académique) : <http://maths-physique-chimie-lp.ac-besancon.fr/culture-scientifique/>